

BULLETIN D'INFORMATION

N° 24 - MARS 2004



MARS

ACTIONS EN COURS

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI

Dans le cadre du travail de collecte actuellement en cours, des réunions publiques dans les hameaux ont eu lieu à Gimeaux, Gageron, Saliers et Albaron, afin de présenter aux habitants du territoire du Parc la démarche adoptée et les premiers aspects qui ressortent de ce travail systématique.

Ces présentations sous forme de diaporama ont été bien accueillies et ont permis de mieux cerner les attentes des habitants en termes de sauvegarde et de mise en valeur du bâti en Camargue. Ainsi, un dossier en vue de l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques est en cours de constitution pour le "puits à crêmaillère" de Gageron. Des programmes devraient voir le jour prochainement en partenariat avec la Fondation du Patrimoine sur des thématiques précises : les églises, les bergeries, les norias...



Votre aide et votre participation sont précieuses : si vous êtes en possession de vieilles photographies ou de documents d'archives, n'hésitez pas à nous le faire savoir afin d'enrichir encore la collecte.

Les prochaines réunions se tiendront le 15 mars à 18 heures à Salin-de-Giraud (salle polyvalente) et le 18 mars à 18 heures au Sambuc (salle polyvalente).

Contact : Caroline Suavet, 04 90 97 10 40

DES METHODES DOUCES POUR ELOIGNER LES FLAMANTS DES RIZIÈRES

Oiseau emblématique de la Camargue, le Flamant a la fâcheuse habitude de provoquer des dégâts dans les rizières, principalement lors de la germination du riz. En 2003, le Parc en par-



tenariat avec la Station biologique de la Tour du Valat et le Centre français du Riz avait mené une série d'expériences d'effarouchement non-sonore (ballons à hélium au centre des parcelles, stroboscopes à laser...). Ce partenariat est reconduit cette année et, sur la base d'une convention entre le Parc et le Centre français du Riz, de nouvelles expérimentations seront menées pour préciser les modes d'utilisation optimales de ces techniques et rechercher des solutions afin de sédentariser les flamants dans leur milieu d'origine.

Contact : Régis Vianet, 04 90 97 10 40
Centre français du Riz : Cyril Thomas,
04 90 49 57 47

NETTOYAGE DE PRINTEMPS EN CAMARGUE : UN GESTE POUR LA NATURE !

Cette année, le Nettoyage de Printemps en Camargue fête son dixième anniversaire et vous êtes chaque année nombreux (près de 750 personnes en 2003) à participer à cette manifestation écocitoyenne.



L'objectif est à la fois de collecter de nombreux déchets abandonnés dans des sites naturels mais aussi de sensibiliser la population au problème des déchets. Organisée par le Parc naturel régional de Camargue et le Domaine de la Palissade, elle reçoit l'appui technique d'un comité local d'organisation rassemblant communes, entreprises et de nombreuses associations locales.

Cette année, l'opération se déroulera le week-end du 3 et 4 avril. Le samedi est consacré aux animations avec les scolaires. **Le dimanche 4 avril, rejoignez-nous nombreux pour le nettoyage des plages de Camargue.** Vous serez accueillis entre 9h30 et 17h aux entrées des plages de Piémanson, de Beauduc et de la plage Est des Saintes-Maries-de-la-Mer où des équipements vous seront remis.

Contact : Delphine Marobin, 04 90 97 10 40

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES TOURISTIQUES DE CAMARGUE

La qualité du patrimoine naturel et culturel de la Camargue représente un élément de l'attractivité touristique. Des études récentes ont montré que les clientèles touristiques sont de plus en plus sensibles à la préservation de l'environnement et apprécient les efforts réalisés par les professionnels du tourisme qui intègrent cette préoccupation dans la gestion globale de leurs entreprises par des mesures concrètes et visibles.



S'engager dans une démarche environnementale conduit également à une meilleure maîtrise des consommations d'eau ou d'énergie, et donc des charges de fonctionnement de l'établissement.

Donner aux professionnels les moyens d'un meilleur accueil des clientèles dans l'esprit d'un tourisme orienté vers la découverte et la préservation des milieux naturels est l'un des objectifs prioritaires du Parc naturel régional de Camargue.

Face à de tels enjeux, le Parc et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles proposent aux entreprises touristiques de Camargue (hôtels-restaurants, campings essentiellement) d'agir concrètement en ce sens dans le cadre d'une démarche collective innovante. Celle-ci vise à dresser un état des lieux environnemental personnalisé de l'établissement puis à construire un plan d'actions concrètes grâce à l'appui de consultants spécialisés.

Cette action, qui s'inscrit dans une opération d'envergure coordonnée par la Chambre régionale et d'Industrie de Provence-Alpe-Côte-d'Azur-Corse, a déjà suscité l'intérêt de plusieurs professionnels du tourisme de Camargue.

Une prochaine réunion, regroupant les premières entreprises inscrites — il reste encore quelques places — aura lieu le Jeudi 11 mars 2004 de 10h à 12h dans les locaux de la CCI du Pays d'Arles, au cours de laquelle d'autres entreprises intéressées

Connaître et reconnaître

LE COUCOU GEAI, UN DES PREMIERS NICHEURS À SE FAIRE CONNÂTRE

Ce grand Coucou huppé, aux attitudes de pie bavarde est un des premiers oiseaux nicheurs à arriver en Camargue. Dès la fin du mois de février, vous pourrez entendre son jacassement truculent, dans les jardins, ripisylves, bosquets et autres haies. Ce très bel oiseau a la particularité de parasiter les nids de corvidés, notamment ceux de la pie bavarde. Très tôt parmi nous, il fait logiquement partie des premiers à quitter notre territoire dès le mois de juillet. Souvent facile à observer car assez peu farouche, notamment dans les semaines qui suivent son arrivée, il semble en outre être dans une dynamique de progression en France méditerranéenne.



pourront s'engager dans cette démarche. Un travail similaire sera également mené dans les prochains mois en partenariat avec le relais des Gîtes de France des Bouches-du-Rhône afin d'accompagner les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes vers la labellisation Gîte Panda.

Contacts : Dominique Vergnaud, 04 90 97 86 32

QUI VIENT AU MUSÉE DE LA CAMARGUE ?

En 2003, plus de 20 000 personnes sont venues visiter le musée. 62% l'ont fait individuellement ou en famille et 38% sont venues en groupes.

On constate que 36% des individuels sont étrangers ; les allemands, les anglais et les italiens étant les plus nombreux.



Photographie : Hervé Hôte

Quant aux groupes, 65% d'entre eux sont des scolaires, ce qui représente 25% du public total. On remarque que 31 % de ces groupes viennent de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 10 % de la région Languedoc Roussillon.

Depuis juillet 2003, la gratuité du Musée est accordée à tous les habitants des communes du Parc. De nombreuses personnes ont déjà bénéficié de cet avantage.

Le musée est ouvert toute l'année. N'hésitez pas, venez nombreux !

Contact : Accueil du musée, 04 90 97 10 82

Contact : Gaël Hemery, 04 90 97 10 40

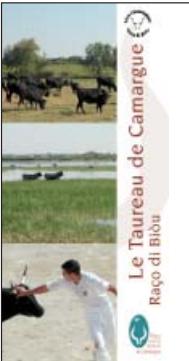
SALON DE L'AGRICULTURE 2004 : L'ELEVAGE DE TAUREAU «RACO DI BIOU» EN VEDETTE

A l'occasion du 41ème Salon international de l'Agriculture qui aura lieu à Paris du 28 février au 7 mars prochain, le Parc sera présent, avec la Fédération française de la Course camarguaise et les associations d'élevage, pour communiquer sur l'élevage du taureau en Camargue (hall 1, allée K, stand 46).

Afin de promouvoir cet élevage et son utilisation pour la course camarguaise, le Parc a réalisé, avec l'Association des éleveurs de la « raco di Biou », un dépliant d'information qui y sera largement distribué.

La Camargue sera mise à l'honneur le vendredi 5 mars avec un spectacle organisé par la FFCC, qui se clôturera par une rencontre sur le stand, où seront invités les médias.

Contact : Anne Vardon : 04 90 97 10 40
Associations d'éleveurs : Françoise Peytavin,
Christian Espelly



DEUX NOUVEAUX CAHIERS TECHNIQUES A DISPOSITION DES HABITANTS

La nouvelle collection des cahiers techniques du Parc s'enrichit de 2 nouveaux numéros. Ces documents de 20 pages en couleur sont disponibles gratuitement pour tous les habitants du Parc, professionnels et usagers.

«Les milieux naturels et leurs usages» est consacré à la gestion des milieux naturels et leur interaction avec les usages sous forme de fiches par milieu allant de la mer au Rhône. Des références permettent à chacun d'aller plus loin en contactant les spécialistes indiqués sur chaque fiche.



Le second «Cahier technique» est consacré à un sujet brûlant en Camargue : la jussie. Cette plante envahissante colonise aujourd'hui massivement les réseaux d'eau douce de Camargue. Ce cahier technique rédigé en partenariat avec la station biologique de la Tour du Valat, les fédérations de chasseurs et de pêcheurs, le syndicat mixte de gestion des ASA et un représentant des agriculteurs, donne des indications précises pour lutter contre cette «peste végétale». Ces documents sont à disposition dans les lieux d'accueil du Parc — Maison du Parc et Musée de la Camargue — et sur demande au centre administratif du Mas du Pont de Rousty.



A VOS AGENDAS

- 11 mars 2004, 10h à 12h, Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, réunion d'information sur le dispositif de diagnostic environnemental pour les professionnels du tourisme.
- 11 mars, 14 h 30, réunion conjointe des commissions « Développement et promotion de l'élevage » et « Agriculture, chasse, pêche » sur le thème de « Natura 2000 ».
- 15 mars, 18h à la salle polyvalente de Salin-de-Giraud, réunion publique de présentation de l'inventaire du patrimoine bâti.
- 16 mars, 9 h 30, réunion technique de lancement de la « Charte de l'eau » avec les membres de la commission « gestion de l'eau et des milieux » et ceux du « Comité de Delta ».
- 18 mars, 14 heures, Mas du Pont de Rousty, réunion de la commission « Gestion des propriétés du Parc » pour « Attribution d'herbage ».
- 18 mars, 18h à la salle polyvalente du Sambuc, réunion publique de présentation de l'inventaire du patrimoine bâti.
- 30 mars, 17h, réunion de la Commission « Communication et relations extérieures »
- 31 mars, 9h30, étude sur les canaux : réunion de présentation du diagnostic des ouvrages à l'attention des directeurs d'associations syndicales